

Est-il permis de soutenir Israël ?

ARMAND LAFERRÈRE

À l'été 2003, le Parti socialiste français était agité par le départ vexé de son spécialiste attitré du Moyen-Orient, Pascal Boniface. Il s'était fait connaître, avant les élections de 2002, par une note largement diffusée où il recommandait au PS de soutenir plus fermement la cause palestinienne. Le principal argument mis en avant par cette note était démographique : la population d'origine musulmane étant environ dix fois plus nombreuse en France que la communauté juive, le soutien à la cause palestinienne apporterait plus de voix, et en ferait moins perdre, que la solidarité avec Israël.

Par la suite, la publication d'un ouvrage plus complet sur le sujet (*Est-il permis de critiquer Israël?*, Robert Laffont, 2003) devait montrer une plus grande sophistication des arguments de Pascal Boniface : Israël est un agresseur raciste, écrasant et humiliant sans raison valable, un peuple faible et honnête qui ne demande que justice. Tout soutien à cette puissance maléfique ne peut s'expliquer que par une solidarité ethnique mal placée, par la manipulation des médias aux mains d'extrémistes pro-israéliens, ou par le sentiment de culpabilité des non-juifs face au souvenir de l'Holocauste. Bien logiquement, après sa démission du PS, Pascal Boniface accusait donc le « communautarisme » d'être responsable de ses malheurs. Certains médias ont alors rappelé que l'argument de la supériorité numérique des Arabes sur les Juifs en France, employé par Pascal Boniface avant la publication de son ouvrage, n'était pas entièrement dépourvu de biais communautaire. C'était oublier que dans l'intervalle Pascal Boniface s'était élevé au-dessus des considérations purement arithmétiques et avait découvert la vraie nature

maléfique du régime israélien et du complot qui vise à en empêcher toute critique.

Certes, l'ironie est facile face à Pascal Boniface. Elle est surtout stérile : convaincu d'être victime d'un complot, il s'est condamné à interpréter toute critique à la lumière de cette intéressante théorie. Il est donc plus utile d'analyser sa thèse : celle d'un Israël agresseur et raciste, qu'un complot d'extrémistes intimidant les médias parvient seul à protéger contre la critique.

Un biais pro-israélien des médias ?

L'accusation selon laquelle les médias s'interdiraient de critiquer Israël autant qu'il le mérite peut être examinée à la lumière des faits suivants.

Israël est critiqué pour avoir toléré, et parfois encouragé, l'implantation d'une minorité juive dans les territoires à majorité palestinienne. L'existence d'une forte minorité arabe en Israël n'est critiquée par personne. L'idée qu'un seul des deux peuples a le droit d'exiger l'épuration ethnique de son territoire est régulièrement présentée comme une évidence.

Les critiques d'Israël s'appuient souvent sur les analyses d'Israéliens pro-palestiniens, appelés « militants de la paix ». On ne trouve jamais de Palestiniens pro-israéliens et on ne se demande jamais si ce déséquilibre a ou non un rapport avec les exécutions sommaires, assez bien documentées, de « collaborateurs » par l'Autorité palestinienne.

Pendant la deuxième Intifada, alors que des explosifs étaient infiltrés presque quotidiennement en Israël (y compris, à l'occasion, dans des ambulances), c'est Israël – et non les terroristes – qui était critiqué pour l'existence des postes de contrôle destinés à assurer sa

protection. La désorganisation de l'existence de Palestiniens innocents, conséquence malheureuse de ces contrôles de sécurité, a été plusieurs fois présentée comme leur objectif.

Ariel Sharon reste accusé d'avoir provoqué la deuxième Intifada en visitant le mont du Temple le 28 septembre 2000. Il va donc de soi, pour les classes éclairées, que la visite d'un Juif sur le lieu le plus saint du judaïsme est une provocation inqualifiable et que le déclenchement d'une guerre meurtrière est une réaction parfaitement appropriée à ce scandale. Les médias français ont toujours refusé de mentionner la déclaration de Imad Falouji, ministre de la Communication de l'Autorité palestinienne, qui a déclaré le 5 décembre 2000 devant la télévision palestinienne : « Ceux qui attribuent l'Intifada à la visite du haïssable Sharon à la mosquée Al Aqsa se trompent [...]. Cette Intifada était planifiée depuis le retour du Président [Arafat] des négociations de Camp David [juillet 2000] où il a tenu bon face à Clinton. »

Israël reste accusé de la mort du petit Mohammed Al Doura, filmée le 30 septembre 2000 au cours d'un échange de feu par un cameraman palestinien employé par France 2. Après avoir admis le 3 octobre que l'armée israélienne, qui ne voyait pas le garçon, pouvait avoir involontairement provoqué sa mort, les forces de défense israéliennes ont commandé une enquête qui a établi, dans un rapport rendu public le 27 novembre 2000, que la balle qui avait atteint l'enfant venait presque certainement des lignes palestiniennes, à proximité du cameraman. Lorsqu'un chercheur israélien, Nahum Shahaf, a émis l'hypothèse que les images du 30 septembre pouvaient n'être qu'une mise en scène et demandé à visionner les rushes qui auraient permis d'en avoir le cœur net, sa demande a été refusée.

Israël a été accusé de crimes de guerre à Jénine, après les combats qui ont eu lieu en avril 2002 dans ce camp de réfugiés dont étaient partis plusieurs dizaines de missions suicides (dont vingt-trois couronnées de succès) depuis le début de l'Intifada. Les sources palestiniennes, reprises par les médias occidentaux et incorporées dans un film ⁽¹⁾, ont fait état de trois mille puis de cinq cents

morts, de la destruction d'une aile entière de l'hôpital et de l'emploi d'avions de combat. Visitant la zone le 18 avril 2002, l'envoyé spécial de l'ONU au Moyen-Orient, Terje Roed-Larsen, annonçait qu'« aucun objectif ne peut justifier une telle destruction » et accusait Israël d'avoir bloqué l'accès aux organisations humanitaires pendant onze jours. Trois mois plus tard, le secrétaire général des Nations unies concluait que le nombre des victimes était de cinquante-deux Palestiniens, dont au moins quarante-cinq combattants, et vingt-trois Israéliens. À aucun moment, Israël n'avait employé d'avions. L'assaut avait été précédé d'appels répétés aux non-combattants à quitter la zone. L'hôpital n'avait pas été touché. Les ONG n'avaient été empêchées d'entrer dans la zone que parce que les Palestiniens l'avaient entièrement piégée.

Lorsque, le 2 avril 2002, un groupe de Palestiniens musulmans armés, dont treize terroristes recherchés par Israël, entrèrent de force dans l'église de la Nativité à Bethlehem et prirent en otage les religieux, c'est Israël qui fut critiqué pour avoir assiégé l'église, dont l'intégrité fut entièrement respectée. Les treize terroristes recherchés finirent par être expulsés à Chypre.

Israël a été accusé (émission diffusée le 3 juin 2003 sur Arte) de détourner l'eau du Moyen-Orient pour assoiffer les Palestiniens. Personne n'a songé à demander combien de villages cisjordanien (devenus depuis « palestiniens ») avaient l'eau courante avant l'occupation de ce territoire par Israël en 1967, combien l'ont aujourd'hui, et quel a été l'effet du transfert des territoires à l'Autorité palestinienne sur l'entretien des canalisations.

Après la publication de la « feuille de route pour le Moyen-Orient » en 2003, Israël a été critiqué pour des actes dont ce plan ne faisait aucune mention : le nombre des terroristes relâchés, la construction d'une barrière de sécurité entre Israël et les Territoires palestiniens. Dans le même temps, en violation directe et explicite de la feuille de route, Mahmoud Abbas refusait de désarmer les groupes terroristes sans s'attirer les mêmes reproches.

Tous ces faits semblent indiquer, à première vue, qu'il est possible et même assez largement accepté de critiquer Israël, même lorsque la simple description des faits semble appeler une approche plus nuancée. Si la critique d'Israël est impossible aujourd'hui, on aime-

(1) *Jenine Jenine* de Muhammad Bakri, 2002. Un film franco-israélien sur le même sujet, *La Route de Jenine* de Pierre Rehov, a été refusé par toutes les télévisions françaises.

rait savoir à quoi ressemblerait un monde où elle serait permise.

Ce que l'on tait

Si la critique d'Israël ne semble pas souffrir d'une censure excessive, il est d'autres éléments du conflit du Moyen-Orient dont il est plus difficile de trouver des échos dans notre presse.

L'histoire du traitement des Juifs et des chrétiens dans la tradition musulmane est l'un de ces éléments. L'importance de cette histoire est essentielle pour comprendre le comportement actuel d'Israël, pour deux raisons. D'abord, environ la moitié de la population juive d'Israël vient des pays arabes, dont elle a été chassée après la création d'Israël en 1948 : le souvenir de sa condition passée est encore vivace et influence nécessairement ses craintes et son comportement. Ensuite, la perspective de revenir un jour sous domination musulmane est un risque réel pour les Juifs d'Israël, s'ils devaient perdre une guerre à un moment ou un autre des prochains siècles ou être emportés par une évolution démographique. Il est donc légitime de se pencher sur un passé que les musulmans n'ont jamais renié et qui, de ce fait, présente la meilleure indication de ce que pourrait être l'avenir.

Or, la présentation qui est faite de ce passé s'accompagne presque systématiquement de deux erreurs. Une erreur théologique, selon laquelle l'islam s'inscrirait dans la continuité du judaïsme et du christianisme et aurait un respect particulier pour les « religions du Livre » qui l'ont précédé. Et une erreur historique, qui voudrait que le maintien de communautés juives et chrétiennes pendant des siècles sous domination musulmane prouve la « tolérance » de la religion dominante, au sens que ce mot a pris en Occident depuis les Lumières.

« Pas de contrainte en religion » (sourate 2 : verset 256) a été cité si souvent que ces mots semblent parfois la seule citation du Coran reprise par nos médias. Elle est souvent liée avec la notion de « religions du Livre » – entièrement absente du Coran, qui ne parle que de « gens du Livre » – pour en conclure que l'islam, parce qu'il fait lui aussi référence à un livre saint, s'inscrit dans la continuité des deux religions bibliques et garantit leur respect.

Cette présentation est en contradiction directe avec les textes coraniques. Certes, le Coran fait mention de nombreux événements de l'histoire d'Israël et de la révélation chrétienne. Mais il ne poursuit pas un récit commencé par la Bible, au sens où le Nouveau Testament poursuit et complète l'Ancien. Prétendument éternel et incréé, le Coran se veut antérieur à la Bible : il est l'archétype des écritures révélées « à Abraham, à Ismaël, à Isaac, à Jacob et aux tribus [...] à Moïse, à Jésus et aux prophètes de la part de leur Seigneur » (3 : 84). Or les deux textes sont contradictoires et souvent irréconciliables.

Les patriarches et les prophètes, Jésus compris, sont présentés dans le Coran comme des prédicateurs de la religion musulmane. Abraham était « un musulman à la foi pure » (3 : 67). Après avoir annoncé la venue de Mahomet (61 : 6), Jésus n'a pas été crucifié, mais « il leur est seulement apparu ainsi » (4 : 157). L'incarnation et la résurrection sont des mythes blasphématoires.

Dans certains cas, les divergences entre les deux livres sont le résultat d'un mélange exotique entre légendes orientales et tradition biblique : une armée de djinns, d'oiseaux et d'hommes menée par Salomon traverse la vallée des Fourmis et leur ordonne de rentrer chez elles pour ne pas être écrasées, avant qu'une grue ne révèle au roi l'existence de la reine de Saba (27 : 17-23). Dieu transforme les Juifs en singes et en porcs (5 : 60 ; 7 : 165-166) (2). Le Coran semble présenter aussi des confusions surprenantes sur l'histoire et les dogmes juifs et chrétiens. L'homme qui trompe les Juifs en fondant le veau d'or pendant la sortie d'Égypte est un Samaritain (20 : 85-88), alors que le peuple samaritain ne s'est séparé du peuple juif qu'au VII^e siècle avant Jésus-Christ, au moins six siècles après l'Exode. Marie, mère de Jésus, est appelée « sœur d'Aaron » et « fille d'Imran » (19 : 28 ; 66 : 12), ce qui suggère une confusion avec Miriam, sœur d'Aaron et de Moïse et fille d'Amram, qui vivait treize siècles plus tôt. L'argument du Coran contre le dogme de la

(2) Le caractère folklorique de ces histoires ne doit pas faire oublier qu'elles continuent à être utilisées dans la propagande anti-sémite. Ainsi, les juifs étaient encore décrits comme les « descendants de singes et de porcs » par le très respecté sheikh d'Al Azhar, Mohammed Sayyid Al Tantawi, en avril 2002 (cf. http://www.palestine-info.info/arabic/palestoday/readers/mash-hour/22_4_02.htm). Al Azhar, faut-il le rappeler, est régulièrement décrite en France comme « la plus haute autorité morale du monde sunnite ».

Trinité est que Jésus et Marie étaient seulement des êtres humains (5 : 72-75 et 116), ce qui pourrait révéler une compréhension assez approximative de ce dogme.

Le Coran contient cependant, à titre préventif, l'explication de ces contradictions : les juifs et les chrétiens ont falsifié le message des prophètes et fabriqué de fausses Écritures (2 : 75; 3 : 78; 5 : 13, 15, 41, 72); ils « sont devenus incrédules après avoir été croyants » (3 : 90). Loin d'être des précurseurs respectés, les « gens du Livre » sont donc des faussaires et des apostats. On comprend mieux, dans ces conditions, l'injonction donnée aux musulmans : « Ne prenez pas pour amis les juifs et les chrétiens, ils sont amis les uns des autres; celui qui, parmi vous, les prend pour amis est des leurs » (5 : 60).

« Tolérance » et *dhimma*

L'idée d'une « tolérance » musulmane, employée pour décrire le traitement des communautés juive et chrétienne dans le monde musulman est aussi inexacte que l'argument d'une continuité entre la Bible et l'islam. Les textes et les traditions régissant le sort fait aux Juifs et aux chrétiens sous domination musulmane n'ont rien de commun avec la « tolérance » au sens où tout Occidental moderne entend ce mot.

Le texte fondateur est la sourate 9, verset 29 : « Combats ceux qui ne professent pas la vraie foi jusqu'à ce qu'ils paient d'une main soumise la *jizya* [une capitation sur les infidèles] ». La protection (*dhimma*) accordée aux gens du Livre ne se conçoit donc qu'après la victoire des musulmans dans la guerre sainte (*jihad*), victoire qui a pour effet de transformer les terres des infidèles en terre d'islam (*dar-al-Islam*). De plus, la *dhimma* a pour condition impérative l'acceptation par les vaincus d'un statut inférieur. L'exemple fondateur est celui de la *dhimma* accordée par Mahomet en 628 aux Juifs de l'oasis de Khaybar : les musulmans devenaient propriétaires des terres, que les Juifs pouvaient cependant continuer à exploiter; la moitié de la récolte revenait à Mahomet; il conservait le droit de chasser les populations de Khaybar à son bon plaisir; en contrepartie, il s'engageait à les protéger contre les razzias bédouines et les autorisait à conserver leur organisation religieuse.

Bat Ye'or a documenté dans plusieurs ouvrages ⁽³⁾ l'évolution, depuis la *dhimma* de Khaybar, du statut des minorités religieuses protégées (*dhimmis*) sous domination musulmane, à travers les siècles. Malgré de grandes variations d'un territoire et d'un siècle à l'autre, ce statut a eu trois caractéristiques constantes jusqu'à la colonisation occidentale :

- des charges exceptionnelles auxquelles les musulmans n'étaient pas soumis : paiement de la capitation et d'un impôt spécial sur la terre, entretien des soldats, obligation d'effectuer les travaux les plus vils (ramassage des ordures, nettoyage des latrines);

- une humiliation systématique et organisée. Juifs et chrétiens devaient porter des habits distinctifs. Ils ne pouvaient pas monter de chevaux, animaux nobles, et devaient descendre de leur âne ou de leur mule lorsqu'ils croisaient un musulman. Leurs lieux de culte, et même leurs habitations, ne pouvaient pas dépasser en hauteur celles des musulmans;
- une complète précarité juridique et physique. La protection accordée aux *dhimmis* – qui, du reste, ne protégeait les gens du Livre que contre les musulmans eux-mêmes – pouvait être retirée à tout moment. Elle l'était systématiquement, et sans recours, lorsque Juifs ou chrétiens étaient accusés à tort ou à raison d'avoir dit du mal de l'islam.

Ces discriminations et cette insécurité permanente expliquent pourquoi les communautés chrétiennes et juives, encore majoritaires dans de nombreux territoires plusieurs siècles après l'invasion arabe, se sont progressivement étiolées à travers les siècles sous le poids des extorsions, des humiliations et des persécutions occasionnelles. Elle a créé, dans la plupart de ces communautés, une mentalité de soumission abjecte. Pour éviter le retour des persécutions, les Églises et les synagogues prenaient systématiquement le parti de leurs oppresseurs. Même le souvenir des persécutions passées était interdit, car il aurait été perçu comme une offense à l'islam et, donc, comme un appel à une persécution nouvelle.

Cette mentalité *dhimmi* est encore vivace dans de nombreuses Églises chrétiennes du Moyen-Orient. Elle explique l'attitude systématiquement pro-musulmane et anti-israélienne de nombreuses Églises : la proximité physique et l'armement supérieur des musulmans ne leur

(3) Cf. en dernier lieu *Islam and Dhimmitude : where civilizations collide*, Fairleigh Dickinson University Press, 2002.

laisse aucun choix. Ainsi, lors de la prise d'otages de l'église de la Nativité en avril 2002, l'évêque anglican et les patriarches catholiques et orthodoxes de Jérusalem furent unanimes à dénoncer, non la prise en otage de prêtres et de nonnes, mais le siège israélien. Pour la sécurité de leurs ouailles, c'était la meilleure chose à faire; mais on peut regretter que de telles prises de positions soient généralement prises au sérieux par les Églises d'Europe.

Quel que soit l'avenir du conflit du Moyen-Orient, ce sera la grandeur éternelle des Juifs Israël que d'avoir rompu la *dhimma*. Après treize siècles d'humiliation, les Juifs peuvent enfin s'habiller comme ils le souhaitent, conserver le fruit de leur travail, débattre librement, défendre leurs vies et leurs propriétés, se soumettre aux lois et non aux caprices des puissants, sur la terre où leur peuple est né et où ils furent majoritaires pendant la plus grande partie des trois derniers millénaires. Il est normal que cette liberté retrouvée offusque ceux qui croient que leur religion leur donne un droit divin à dominer les autres peuples, que le moindre recul du *dar-al-Islam* est un scandale théologique absolu ou que la démocratie, l'État de droit, l'économie de marché et la liberté d'expression ne sont pas des objectifs légitimes. Il est plus surprenant de voir ceux qui se réclament de traditions démocratiques prendre parti contre le seul peuple libre du Moyen-Orient.

L'ennemi des Palestiniens

Ceux des ennemis d'Israël qui disent soutenir la liberté affirment que la libération des Juifs n'a été acquise que par l'asservissement d'un autre peuple. Pourtant, les citoyens arabes d'Israël sont les seuls de la région à bénéficier d'une complète liberté d'expression, de toutes les protections de l'État de droit et du droit de voter dans des élections qui modifient la réalité du pouvoir. Quant à la tragédie que subissent quotidiennement les Palestiniens de Cisjordanie et de Gaza, il est largement illogique d'affirmer qu'Israël en est le principal responsable.

D'une part, Israël n'est pour rien dans l'absence totale de liberté d'expression ou de protection juridique des personnes qui règne dans les territoires administrés par l'Autorité palestinienne. Rien n'interdisait à Yasser Arafat, après les accords d'Oslo de septembre 1993,

de créer une démocratie et un État de droit dans ces territoires. En France, *Le Monde* publia alors quelques articles pour prédire cette évolution; mais ce journal est bon perdant et ne semble pas tenir rigueur à l'Autorité palestinienne de ne pas avoir accompli sa prédiction.

D'autre part et surtout, les territoires sont la source d'une menace terroriste permanente qu'Israël doit bien prendre en compte. Du déclenchement de la deuxième Intifada au 3 novembre 2003, 869 Israéliens ont été assassinés (4) parmi une population de 6 millions, dont 5 millions de juifs. 676 de ces victimes, soit 78 %, étaient des civils : adolescents en boîte de nuit, familles célébrant un mariage. Israël vit dans la peur. Il serait immoral de le juger sans l'avoir rappelé.

Les postes de contrôle, les incursions militaires occasionnelles, ou plus récemment la construction de la barrière de sécurité, affectent gravement l'existence de ceux des Palestiniens qui ne veulent rien d'autre que vivre en paix. Mais pourquoi ne rappelle-t-on pas qu'il n'y avait ni barrages routiers, ni barrières de sécurité avant l'Intifada? Les Palestiniens venaient travailler en Israël, les Israéliens visitaient les Territoires. Cette liberté de mouvement est quelque peu difficile à maintenir quand elle sert à infiltrer des ceintures d'explosifs.

Le sort des Palestiniens pacifiques est l'une des grandes tragédies du monde contemporain. Ceux qui en font le reproche à Israël sont cordialement invités à proposer d'autres moyens pour lutter contre les infiltrations terroristes. On leur signalera simplement les pistes qui ont déjà fait la preuve de leur inefficacité : offrir un État à Yasser Arafat sur une surface égale à celle de l'ensemble des Territoires, moyennant des aménagements de frontière réciproques, et partager Jérusalem (Taba, janvier 2001); charger l'Autorité palestinienne de

(4) Ce décompte figure sur le site de l'Institut international du contre-terrorisme (<http://www.ict.org.il>). Le nombre des victimes palestiniennes est très supérieur : 2 158, plus 315 victimes palestiniennes des Palestiniens eux-mêmes (auteurs d'attentats suicides et victimes de règlements de comptes). 67% des victimes palestiniennes sont des combattants ou des victimes d'autres Palestiniens. La proportion d'enfants de moins de 13 ans est plus faible parmi les victimes palestiniennes (2,8%) que parmi les victimes israéliennes (4,1%) malgré l'incitation à la haine (cf. *infra*) et l'habitude, bien documentée par les images télévisées, de placer les enfants en première ligne dans les affrontements. Quant au nombre des femmes et des victimes de plus de 45 ans, il est plus de deux fois plus faible, en valeur absolue, chez les Palestiniens que chez les Israéliens.

désarmer les terroristes (carte routière, mars 2003).

L'ennemi des civils de Palestine n'est pas Israël. Ce sont les groupes terroristes; ce sont les responsables de l'Autorité palestinienne qui n'envisagent un accord que comme un pas vers la destruction totale d'Israël. Yasser Arafat est le premier de ces ennemis. Le 10 mai 1994, quelques mois après les accords d'Oslo, il déclarait publiquement à Johannesburg : « Notre modèle est l'accord [*hudna*] signé par notre prophète Mahomet avec les Quraysh à La Mecque [...] nous acceptons aujourd'hui cet accord, mais il n'est qu'une étape dans la route de Jérusalem. » Pour mémoire, le traité de 628 cité par Yasser Arafat (traité de Hudaybiyah) avait permis à Mahomet d'augmenter ses forces à l'abri d'un cessez-le-feu temporaire, puis, une fois le cessez-le-feu terminé, de prendre La Mecque en 630. Encore le 2 juin 2003, alors qu'un « cessez-le-feu » (c'est-à-dire là encore une *hudna*, comme le traité de Hudaybiyah) était en cours de négociation, Yasser Arafat célébrait la « journée internationale de l'enfance » en incitant les enfants palestiniens à participer à des attentats suicides pour reconquérir Jérusalem (réception diffusée le 3 juin sur la deuxième chaîne de télévision israélienne).

On peut donc comprendre qu'Israël ait souvent préféré un excès de précaution, même au risque de nuire aux populations civiles, plutôt qu'un excès de confiance. Dire cela n'est pas reconnaître l'utilité ou la nécessité de chaque action particulière. Mais Israël est en guerre et la guerre exige de prendre des décisions rapides en environnement incertain. S'il pouvait y avoir moins de méfiance, il y aurait moins de souffrance. Dès l'acceptation d'une *hudna* de trois mois par les terroristes le 29 juin 2003, le gouvernement israélien prit les premières mesures pour alléger cette souffrance : levée de barrages, autorisation d'entrée de travailleurs. Israël était alors prêt à aller plus loin si l'Autorité palestinienne prenait simultanément des mesures concrètes pour démanteler les organisations terroristes, ce qui ne fut jamais fait.

La méfiance qu'Israël éprouve face à ses adversaires est souvent présentée comme le signe d'une idéologie raciste ou un prétexte pour poursuivre l'oppression militaire. Une description partielle des causes de cette méfiance, fondée sur des documents aisément

disponibles et traduits, peut permettre de nuancer ce point de vue.

Courte description du mal

Après les accords d'Oslo de septembre 1993, Yasser Arafat devint le dirigeant de l'Autorité palestinienne, embryon d'État chargé d'administrer, dans un premier temps, 42% de la Cisjordanie et plus de 90% de Gaza. L'Autorité palestinienne était dotée, entre autres, d'une police, d'une presse écrite et audiovisuelle et de la responsabilité des programmes scolaires. Toutes ces missions étaient largement financées par ce qu'il est convenu d'appeler la « communauté internationale », notamment par l'Union européenne et par Israël.

Parce que l'Union européenne avait financé la rédaction de manuels scolaires, certains députés européens (notamment Emma Bonino, ancien commissaire, et Olivier Dupuis) ont cherché à attirer l'attention de l'Europe sur les incitations à la haine et au meurtre dans ces nouveaux manuels. Pascal Boniface (*op. cit.*, p. 56-57) rejette d'un revers de main ces accusations, en reprenant à son compte les dénégations d'une source unique et palestinienne. Il ne semble pas avoir connaissance du récent ouvrage de synthèse réalisé sur ce sujet par un universitaire allemand, le professeur Goetz Nordbruch⁽⁵⁾.

L'ouvrage de Goetz Nordbruch, illustré de plusieurs pages de ces manuels, démontre que même les manuels scolaires palestiniens les plus récents ne reconnaissent pas l'existence d'Israël. Les cartes de la région ne font mention que d'une « Palestine » qui couvre tout le territoire israélien. Outre que cette conception de la Palestine est en contradiction directe avec la reconnaissance d'Israël par l'OLP dans les accords d'Oslo, elle illustre la naïveté profonde de ceux qui affirment encore qu'un retrait total des territoires occupés en 1967 permettrait la fin du conflit. Il permettrait de créer une Palestine à côté d'Israël; mais l'Autorité palestinienne ne veut manifestement pas de cette solution, puisqu'elle continue à enseigner à ses enfants que leur nation ne sera libre qu'après la disparition d'Israël. Comme l'indique le professeur Nordbruch dans sa conclusion, « l'idée de liberté n'est évoquée que par opposition à

(5) *Narrating Palestinian Nationalism. A study of the new Palestinian textbooks*, Washington, Middle East Media Research Institute, 2002.

une oppression extérieure, jamais par opposition à une oppression interne ».

Une fois la nation palestinienne ainsi définie, les livres scolaires rappellent que « l'islam commande à chaque musulman de défendre sa terre, même quand un seul pouce en a été volé ». À cette fin, les enfants sont encouragés à participer à l'intifada et au jihad. Les questions posées incluent : « Asmaa, fille d'Abu Bakr, avait mon âge quand elle prit part aux combats du Prophète [...]. Quel rôle puis-je jouer pour soutenir la résistance nationale contre l'occupant impérialiste ? » Un manuel d'éducation islamique pour les enfants de sixième apporte un élément de réponse : un poème illustré en l'honneur des martyrs, qui se termine par le vers suivant : « l'âme noble a deux buts : la mort et le désir de mourir ».

En cohérence avec le refus de reconnaître Israël, les manuels scolaires ne font presque pas mention de cet État. En revanche, ils contiennent une importante propagande antisémite. À l'occasion du récit de la vie de Mahomet, il est indiqué que « le Prophète donna instruction à ses disciples d'apprendre le langage des Juifs pour être à l'abri de leurs ruses ». L'expulsion totale des Juifs d'Arabie par Mahomet et ses successeurs immédiats est présentée comme un châtement de Dieu pour n'avoir pas respecté la *dhimma*. Une des questions posées aux enfants est : « comparez l'attitude des musulmans et des Juifs pour ce qui concerne le respect des contrats ». Pour les enfants chrétiens, l'instruction religieuse insiste sur les épisodes de conflits entre Jésus et les Juifs et ne signale pas que Jésus lui-même était juif.

Les manuels scolaires palestiniens sont cependant des modèles de pacifisme et d'harmonie à côté de la propagande télévisée. Le professeur Itamar Marcus, de l'université de Jérusalem, présente sur son site Internet (Palestinian Media Watch, <http://www.pmw.org.il/new/>) une sélection instructive d'émissions de télévision palestiniennes. Les *shahids* – ces jeunes gens et jeunes femmes qui donnent leur vie pour assassiner des civils juifs – sont constamment glorifiés : un clip musical à la gloire de Wafa Idriss, première femme *shahid* (assassinat du 27 janvier 2002), fut diffusé tous les jours pendant plusieurs mois (« Ô ma sœur Wafa, battement de cœur de notre fierté... »). Les prêches religieux télévisés appellent au meurtre des Juifs : « Nous les ferons exploser

à Hadera, nous les ferons exploser à Tel-Aviv [...] Dieu fera de nous les maîtres de cette cohue [...] Béni celui qui a enseigné le combat à ses fils, béni celui qui a mis une balle de côté pour la mettre dans la tête d'un Juif » (Dr Ibrahim Maadi, 3 août 2001); « Celui qui ne demande pas à Dieu de mourir en *shahid* mourra dans un état d'impiété » (Sheikh Ahmed Abdul Razek, 22 mars 2002); « Quand le *shahid* rencontre son créateur, tous ses péchés sont pardonnés [...], il épouse 72 vierges et sert d'intercesseur céleste pour 70 membres de sa famille » (Dr Ismail Al-Radouan, 17 août 2001); et ainsi de suite.

Les émissions pour enfants sont particulièrement éprouvantes. Des garçons et filles de six à dix ans, habillés de petits treillis militaires et à l'occasion ceints de simulacres d'explosifs, expliquent sous l'œil attendri des adultes qu'ils veulent devenir des *shahids* ou qu'ils vont tuer tous les Juifs. Un clip musical montre un garçon d'une douzaine d'années donner à son père une lettre où il lui demande de se réjouir de sa mort, avant d'aller lancer des pierres et de tomber à terre en chantant : « douce est l'odeur de ta terre, ô ma patrie, pour le *shahid* ». Dans un autre clip, sans doute le plus insoutenable, le petit Mohammed Al Doura est montré au Paradis, courant sur une plage, jouant au cerf-volant et chantant « Douce est l'odeur des *shahids*; ô mon père, en attendant que tu me rejoignes, je ne pleurerai pas et je serai heureux. » Puis, il fait aux spectateurs un signe de la main, avant que s'affiche le texte suivant : « Je vous fais signe, non pour vous dire adieu, mais pour vous dire : *rejoignez-moi*. »

Toutes ces émissions ont été diffusées à de nombreuses reprises par la télévision palestinienne. Elles ne peuvent pas être inconnues des journalistes en poste au Moyen-Orient. La raison pour laquelle ces abominations ne sont jamais mentionnées dans la presse française est un mystère. Résoudre ce mystère serait une entreprise plus intéressante que de chercher à déterminer s'il est, ou non, permis de critiquer Israël dans la France d'aujourd'hui.

Soutenir Israël

La critique d'Israël a bien des charmes. L'image d'un peuple faible opprimé par un plus fort reconforte ceux qui croient moral de prendre systématiquement le parti du plus

faible. Le fait qu'Israël est une civilisation occidentale donne à ceux qui n'ont pu participer aux combats de la décolonisation l'illusion de se racheter – même si c'est en menaçant, cette fois, le maintien d'un peuple sur sa propre terre. Ceux qui ont passé le xx^e siècle à chercher des contre-modèles à opposer à la civilisation démocratique et capitaliste (l'URSS, l'Allemagne nazie, la Chine populaire, le Cambodge des Khmers rouges, Cuba...) sont dans la situation difficile de devoir reconnaître l'échec de leurs idoles. La Palestine, engagée dans une lutte de « libération nationale » passant par la destruction d'un pays d'Occident, est le dernier avatar de leur recherche émouvante d'un totalitarisme devant lequel se prosterner.

Naturellement, l'antisémitisme, les intérêts commerciaux, la lâcheté devant les intimidations de certains musulmans ou le cynisme démographique (« 5 millions de juifs, 300 millions d'Arabes, autant se placer du côté des plus nombreux ») ne jouent aucun rôle dans l'hostilité à Israël. La preuve en est que ces motifs ne sont revendiqués par personne.

Quoi qu'il en soit, on voudra bien permettre à ceux qui aiment la démocratie, l'État de

droit, l'économie de marché, la liberté d'expression et le respect des individus de soutenir Israël et d'en être fiers. Il ne s'agit pas, comme on le dit sans cesse, d'un « soutien inconditionnel ». Il y a plusieurs conditions rigoureuses à ce soutien : ne pas inciter ses propres enfants au meurtre et au suicide; ne pas fusiller sans procès ses propres dissidents; remplacer régulièrement ses dirigeants dans des élections démocratiques; respecter la liberté de la presse; ne pas exiger l'épuration ethnique totale de son territoire; ne pas faire des massacres de civils son premier but de guerre. Il se trouve simplement qu'Israël remplit ces conditions.

L'esprit du temps, hélas, nous contraint par ailleurs à préciser que notre soutien n'est pas le produit d'un « réflexe communautaire », mais d'une solidarité de principes. Celui qui écrit ces lignes n'est ni juif, ni israélien. Mais il ne demande pas de plus grand honneur que d'être pris pour tel par les ennemis d'Israël.

ARMAND LAFERRÈRE